

A ce jour, l'uniformisation des pièces qui entrent dans la construction des moteurs de tracteurs a été entreprise à très petite échelle par au moins un fabricant de machines agricoles. Il est économiquement avantageux, non seulement du point de vue de l'approvisionnement des pièces, mais aussi du point de vue de la fabrication, d'avoir des pistons tous semblables, peu importe leur nombre ou la grosseur du bloc-moteur. Il en va de même des bielles, des coussinets de bielles, des segments, des soupapes, des ressorts de soupapes, des paliers de vilebrequin-moteur, etc. A ce propos, on pourrait détacher un feuillet du livre de la société *General Motors* qui fabrique depuis des années, selon le même modèle, des blocs-moteurs diesel d'une puissance qui va des petites unités de chevaux-vapeur aux ensembles de quatre moteurs de 500 CV. Les pistons des petites unités sont semblables à ceux qu'on utilise dans les gros appareils et il en va ainsi du reste de presque toutes les pièces constituantes.

L'uniformisation peut être poussée plus avant pour la fabrication d'une sorte de machine. L'uniformisation d'éléments tels que les contre-plaques, les sections de lames, les doigts, etc., devraient se réaliser pour que ces pièces puissent convenir à la fois aux faucheuses et aux moissonneuses-batteuses; cela ne présente aucun problème véritable. Il en va de même de la construction des rabatteurs, y compris les battes, les bras et les croisillons des andaineuses et des moissonneuses-batteuses.

L'uniformisation, comprise en ce sens, pourrait être adoptée d'une façon beaucoup plus complète par les fabricants de machines agricoles qu'elle ne l'est présentement; d'importantes économies devraient résulter de cette uniformisation dans plusieurs secteurs de la fabrication et de la mise en vente des machines agricoles.

#### *Rationalisation de l'industrie des machines agricoles*

Selon nous, la rationalisation de la fabrication et de la distribution des machines agricoles constitue un des secteurs les plus importants où les prix des machines agricoles pourraient être réduits. La rationalisation de l'industrie aurait pour conséquence de nombreuses économies grâce à l'uniformisation des machines agricoles et des pièces, à la diminution du nombre de modèles, à l'élimination de modifications inutiles dans les modèles et enfin à des économies dans la distribution.

Il est évident que ces économies qui devraient se manifester par une diminution des prix, ne peuvent se réaliser sans une réorganisation complète de l'industrie. Devant l'incapacité ou le refus de l'industrie d'en prendre l'initiative elle-même, la régie de l'État est nécessaire.

Nous recommanderions donc que le Comité étudie un programme triple, grâce auquel des fabriques de machines agricoles appartenant à l'État, aux particuliers et aux coopératives pourraient se mettre au service de l'agriculture canadienne. Cela pourrait supposer la nationalisation, au Canada, de l'industrie privée de fabrication de machines agricoles. Un autre moyen consisterait en des prêts fédéraux qui permettraient aux coopératives de machines agricoles d'accroître leur production.

Il sera nécessaire qu'un service national créé en vue d'assurer la fabrication et la distribution des machines agricoles au Canada soit également importateur exclusif de machines agricoles. Un tel organisme pourrait soit créer son propre réseau de concessionnaires, soit faciliter la création et l'expansion de coopératives agricoles à cette fin et peut-être aussi, en certains cas, recourir aux services des organismes de distribution.

Ces recommandations peuvent sembler radicales, mais il n'est que trop évident que les méthodes actuelles de la fabrication et de distribution n'ont pas permis d'offrir aux agriculteurs canadiens des machines agricoles à des prix raisonnables. Il est donc bien établi que seule une telle mesure permettra de résoudre le problème.